

Commission Mer et gestion du littoral

Compte-rendu de l'Assemblée Générale à MARSEILLE – Août 2003

Présents : Jean-Paul Declercq, Edwige Fadeïeff, Christine Sandel, Michel Daverat, Francine Trameni, Caramel Marialys, Jacques Maret, plus quelques participants aux journées d'été venus s'informer.

Ordre du jour :

1. renouvellement des membres du bureau
2. réponse au journal « Ecolo »
3. Appel à compétence dans les régions
4. Fuite du Prestige et motion au CNIR
5. Plaquette « marées noires et sécurité maritime »
6. bilan de l'année
7. fiches thématiques et programme
8. Budget prévisionnel 2003

1. renouvellement des membres du bureau :

Nous avons enregistré par mail la démission de Mariette HUIDO qui ne renouvelle pas son court mandat de secrétaire, à compter des journées d'été. Faute de candidats, Edwige FADEIEFF accepte de prendre le relais et assurera la fonction de trésorière-secrétaire de la commission, sachant que sa disponibilité quotidienne est très limitée du fait de ses autres fonctions.

Jean-Paul DECLERCQ annonce sa décision de demander son remplacement pour l'an prochain (journées d'été 2004), pour que la commission aie le temps de préparer son remplacement.

2. Réponse au journal « Ecolo » :

Nous donnons l'accord de la commission à Jean-Paul DECLERCQ pour répondre à Benjamin LAGRANGE à propos de son article sur les marées noires dans le journal « écolo » des journées d'été. Cet article fait l'éloge du travail de l'association « surf rider fondation » et ignore toutes les mesures prises grâce à notre travail.

3. Appel à compétence dans les régions :

Dès la parution de l'annuaire du CNIR, nous enverrons un courrier aux Cniriens et aux élus du littoral, pour avoir des référents dans chaque région. La commission manque de « bras » et nous avons besoin de l'étoffer.

4. Fuite du Prestige et motion au CNIR :

Nous n'avons pas les compétences pour proposer des solutions, mais nous devons prendre position sur le pompage du Prestige et relancer l'opinion. Il faut être plus offensifs car il reste 35 000 tonnes à vider situées dans les eaux internationales, ce qui complique la prise de décision.

Nous décidons de proposer une motion pour le prochain CNIR du 13/14 septembre.

Lors de la conférence du 11 avril avec l'Europe, suite au naufrage du Prestige, 12 points complémentaires aux 25 propositions de l'Erika ont été évoqués. Nous soulevons également le problème du détroit de Bonifacio et du Bosphore, extrêmement dangereux.

5. Plaquette « marées noires et sécurité maritime » :

La conception a été décidée au Collège Exécutif du mois de Mars 2003. Il aurait été normal que le responsable de la commission et ses membres soient relecteurs de cette plaquette, ce qui n'a pas été le cas.

6. Bilan de l'année :

Nous avons communiqué sur le naufrage du Prestige et avons collaboré avec le CNIR sur la validation de nos orientations, mais nous partageons une grande frustration sur les autres dossiers depuis l'élaboration du programme des législatives.

7. Fiches thématiques et programme :

Les fiches thématiques sont éventuellement à actualiser sur le site des verts, et nous devons rédiger des fiches complémentaires sur :

- les boues des ports
- les filets maillants dérivants
- les réseaux de surveillance du milieu marin
- la plaisance.

Pour le programme des Verts, Michel Daverat a été désigné comme primo-rédacteur. Le travail de la commission du programme précédent lui a été donné. Il s'agit du texte : « pour une politique de développement durable de la mer et du littoral ».

8. Budget prévisionnel 2003 :

Nous sommes actuellement 18 adhérents à l'issue des journées d'été.

Sur le montant de l'enveloppe attribuée à la commission, nous avons déjà dépensé 390 € de frais de déplacement. Il nous reste donc 860 € jusqu'à la fin de l'année.